

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ASSEMBLEE GENERALE 13 DECEMBRE 2018

Sommaire

| | | |
|-----|--|----|
| 1 | PRESENCES CA..... | 2 |
| 2 | PREAMBULE | 2 |
| 3 | REMPLACEMENT DES MEMBRES DU BUREAU | 4 |
| 3.1 | DEMISSIONS..... | 4 |
| 3.2 | REMPLACEMENTS PROVISOIRES | 4 |
| 4 | PRESENCES AG..... | 5 |
| 5 | FINANCES 2018..... | 6 |
| 5.1 | PRODUITS | 6 |
| 5.2 | DEPENSES | 7 |
| 5.3 | BILAN | 7 |
| 6 | ACTIONS EXISTANTES | 7 |
| 6.1 | ARCHICITY | 7 |
| 6.2 | DIGITAL..... | 8 |
| 6.3 | EXPOSITION : 4 GRANDS ENSEMBLES EN OCCITANIE | 8 |
| 6.4 | LES JOURNEES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE | 8 |
| 6.5 | SENSIBILISE | 9 |
| 6.6 | COMMUNICATION | 9 |
| 7 | ACTIONS EN COURS DE DEVELOPPEMENT | 9 |
| 8 | LOCAUX..... | 10 |

1 PRESENCES CA

| Présents CA | |
|----------------------------|---|
| Monsieur Julien BOUVAGNET | Président de la M'aOM |
| Madame Emmanuelle CATHALA | Secrétaire de la M'aOM |
| Monsieur Alain DEREY | Membre du CA, représentant ENSAM |
| Monsieur Eugène GREAU | Membre du CA, représentant UOM |
| Madame Brigitte HELLIN | Membre du CA, représentante AMO |
| Monsieur Bernard MOREAU | Membre du CA, représentant Atelier Urba |
| Monsieur Guillaume MORLANS | Membre du CA, représentant FFP |
| Madame Nathalie TEISSIER | Vice-Présidente de la M'aOM |
| Monsieur Pierre-Jean REY | Trésorier de la M'aOM |

| Donnent leur pouvoir | |
|--------------------------|----------------------|
| Monsieur Thomas BAY | à Emmanuelle CATHALA |
| Madame Bénédicte ARRAGON | à Nathalie PORTAL |
| Madame Elodie NOURRIGAT | à Brigitte HELLIN |
| Madame Chrystelle SANAA | à Emmanuelle CATHALA |
| Monsieur Serge PHILIBIN | à Nathalie PORTAL |

14 personnes sur 18 sont représentées. Le quorum est atteint.

2 PREAMBULE

Julien BOUVAGNET remercie le conseil d'administration pour sa présence. Les membres du bureau annoncent le principal objet de cette convocation :

- Démission du poste de Président (Julien Bouvagnet)
- Démission du poste de Trésorier (Pierre-Jean Rey)

Le conseil d'administration doit donc remplacer temporairement ces deux postes, soit jusqu'à la fin du mandat actuel.

Emmanuelle Cathala et Nathalie Teissier annoncent les problématiques rencontrées ce jour au sein de l'association :

- **Communication** : La M'aOM souffre d'un manque de visibilité, l'association a besoin de se faire mieux connaître, aussi bien auprès du grand public mais également des architectes et des étudiants en architecture. En ce sens, Monsieur Alain Dery, directeur de l'Ensam, émet l'idée d'intégrer un étudiant au CA. Il rappelle que l'Ensam met à disposition des outils pour la M'aOM. Nathalie Teissier rappelle qu'il avait été prévu d'y organiser un « archicity » avec l'aide des étudiants. Monsieur Alain Dery informe qu'en 2019 aura lieu les « 50 ans des écoles d'architecture ». Cette visite pourrait éventuellement s'intégrer dans ce cadre.
- **Une Maison trop centrée sur Montpellier** : La M'aOM cherche à s'étendre sur l'ancienne Région Languedoc-Roussillon. A ce jour les actions ont principalement lieu sur Montpellier et sa Métropole.
Depuis 2018, la M'aOM développe des partenariats avec les communautés de Commune, au travers des Archi-Païs (milieu rural). Elle souhaite rayonner plus largement sur le territoire. Pour cela, l'association a besoin de bénévoles présents et actifs sur le terrain. La mise en place de binôme par action est en projet.
- **Statuts de la M'aOM** : Le bureau souhaite redéfinir les statuts de l'association afin d'avoir plus de souplesse en cas de vacances et une meilleure présence au sein du Conseil d'administration. Cela également afin de faciliter la gestion de l'association.

Eugène GREAU :

Eugène Gréau souligne le nombre important de projets réalisés et de décisions prises ces dernières années. Il note cependant le besoin d'une meilleure articulation entre les membres du bureau et les membres du conseil d'administration.

La M'aOM a également d'autres forces : les adhérents bénévoles et les porteurs de projet.

Comment aller vers cette meilleure application ?

Emmanuelle Cathala et Nathalie Teissier :

L'objectif pour 2019 est d'établir des cercles de réflexion par thème. Création de binôme à minima afin de pouvoir se relayer sur des actions, des réunions ou en cas d'absence. Le but est donc d'ouvrir le cercle de réflexion actuel, et d'élargir bureau.

Céline MARTIN (adhérente) et Nathalie Teissier :

Céline Martin présente la Charte de déontologie nationale qui a été signée entre le réseau des Maisons de l'architecture et le Conseil National de l'architecture le 29 novembre 2018. Cette charte clarifie les relations entre l'Ordre des architectes et les Maisons de l'architecture et souligne le soutien du Croa. Cette Charte a été également mise en place afin de faciliter la communication des deux entités et de la mutualiser. La charte est mise en ligne sur le site de la M'aOM.

Alain DEREY :

Alain Dery rebondit sur le sujet en émettant l'idée de mettre en place une convention entre l'Ecole d'architecture et l'association.

3 REMPLACEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

3.1 DEMISSIONS

- **Julien BOUVAGNET**

Suite au courrier du 06 novembre 2018 à l'attention du Conseil d'administration, Julien BOUVAGNET élu le 01/12/2016 annonce sa démission au sein du Bureau en tant que Président et également au sein du Conseil d'Administration.

- **Pierre-Jean-REY**

Pierre-Jean REY élu le 01/12/2016 en tant que Trésorier a annoncé sa démission au sein du bureau en juin 2016. Il souhaite cependant rester au Conseil d'Administration.

3.2 REMPLACEMENTS jusqu'aux prochaines élections.

Présidence :

Nathalie TEISSIER, Vice-Présidente se présente à la Présidence jusqu'à la prochaine élection. Son projet pour l'année 2019 est de développer les moyens humains de l'association (seulement 3/4 membres actifs en 2018). Elle souhaite modifier les statuts afin d'élargir le bureau et le conseil d'administration aux personnes motivées, bénévoles et désireuses de s'investir dans l'association. Elle souhaite également resserrer les liens avec l'Ensam mais aussi d'autres institutions et associations. Enfin, participer activement au projet de Pavillon Méditerranéen de l'Architecture.

Un membre du CA s'interroge sur la possibilité qu'un conseiller de l'Ordre soit Président de la Maison de l'architecture. Cela est conforme au statut, du fait que plusieurs conseillers de l'ordre sont représentés au CA, et sont des partenaires privilégiés mais non exclusifs des Maisons de l'architecture (pour exemple en (ex) Midi Pyrénées, le président était aussi conseiller à l'ordre)

Le Conseil d'Administration approuve le remplacement de Julien BOUVAGNET par Nathalie TEISSIER.

Pour : 11 personnes

Contre : 1 personne

Abstention : 2 personnes

Trésorier :

Aucun membre du Conseil d'administration ne se propose au poste de Trésorier. Les associations Loi 1901 devant être composés au minimum d'un Président et d'un Trésorier, Pierre-Jean REY propose de rester à son poste au sein du bureau jusqu'à la prochaine élection.

Pour : 13 personnes

Contre : 0 personne

Abstention : 1 personne

4 PRESENCES AG

| Présents AG | |
|-------------------------------------|---|
| Monsieur Julien BOUVAGNET | Adhérent |
| Madame Emmanuelle CATHALA | Secrétaire de la M'aOM |
| Monsieur Alain DEREY | Membre du CA, représentant ENSAM |
| Monsieur Eugène GREAU | Membre du CA, représentant UOM |
| Madame Brigitte HELLIN | Membre du CA, représentante AMO |
| Monsieur Bernard MOREAU | Membre du CA, représentant Atelier Urba |
| Monsieur Guillaume MORLANS | Membre du CA, représentant FFP |
| Madame Nathalie TEISSIER | Présidente de la M'aOM |
| Monsieur Pierre-Jean REY | Trésorier de la M'aOM |
| Monsieur Thomas LENDEMAINE | Adhérent |
| Monsieur Damien VIEILLEVIGNE | Adhérent |
| Madame Marie REVEL | Adhérent |
| Madame Solveig ORTH | Adhérent |
| Madame Simone WYSS | Adhérent |
| Monsieur Emmanuel CARREIRA | Adhérent et comptable M'aOM |
| Madame Céline MARTIN | Adhérent |
| Madame Julie AZARLI | Adhérent |

| Donnent leur pouvoir | |
|------------------------------------|----------------------|
| Monsieur Thomas BAY | à Emmanuelle CATHALA |
| Madame Bénédicte ARRAGON | à Nathalie PORTAL |
| Madame Elodie NOURRIGAT | à Brigitte HELLIN |
| Madame Chrystelle SANAA | à Emmanuelle CATHALA |
| Monsieur Serge PHILIBIN | à Nathalie PORTAL |
| Monsieur Philippe CERVANTES | à Céline MARTIN |

| | |
|-------------------------------------|----------------------|
| Monsieur Patrice GENET | à Eugène GREAU |
| Monsieur Pierre TOURRE | à Julien BOUVAGNET |
| Madame Marie ORSSAUD | à Emmanuelle CATHALA |
| Monsieur Antoine GARCIA-DIAZ | à Julien BOUVAGNET |
| Monsieur Alain FRAISSE | à Simone WYSS |
| Madame Daphné SUREL | à Simone WYSS |
| Monsieur Nicolas BOUDIER | à Simone WYSS |
| Madame Delphine JAOUJ | à Simone WYSS |
| Monsieur Antoine ASSUS | à Nathalie TEISSIER |
| Madame Bernadette PIC | à Emmanuelle CATHALA |
| Monsieur Jonathan VALTAT | à Emmanuelle CATHALA |

5 FINANCES 2018

Emmanuel CARREIRA, comptable de l'association, présente le bilan intermédiaire financier de l'association au 31 octobre 2018.

5.1 Produits

Subventions

- DRAC : 20 000€
- Ville de Montpellier : 2 000€ (en attente de confirmation)
- Montpellier Métropole : 2 000€
- Conseil Régional de l'Ordre des architectes : 7 500€

Le montant des subventions en 2018 est de 31 500€ contre 56 000€ en 2017.

Autres ressources

- Adhérents : 2 345€
- Soirée des industriels : 5 309€
- ArchiCity : 390€
- Partenaires industriels : 11 700€
- Activités Périscolaires : 8 100€

Le montant des autres ressources en 2018 est de 27 844€.

5.2 Dépenses

Actions

- ArchiCity : 1 390€
- Architecture en fête : 3 095€
- Cycle Projeté : 3 239€
- Journées Nationales de l'architecture : 4 777€
- Sensibilisation en milieu scolaire : 6 600€
- Soirées Industriels : 4 945€
- Temps d'activités Périscolaires : 5 300€
- Album des jeunes architectes et des Paysagistes : 3 700€

Les actions reportées sur 2019 sont : l'exposition des 4 grands ensembles en Occitanie, Projeté/JNA et la sensibilisation en milieu scolaire.

Fonctionnement

Au 31/10/18 les frais fixes de fonctionnement sont couverts par les produits et la ventilation des frais de fonctionnement par action. Il en ressort un solde positif de 300/500€ environ, à déterminer au 31/12/18. Les charges de fonctionnement s'élèvent à 28 000€. Il reste 19 000€ après affectation aux activités.

5.3 Bilan provisoire

- Total des charges : 59 000€
- Bilan des réserves : 11 000€
- Trésorerie au 31/10/18 : 14 000€

Il est proposé de diffuser largement les bulletins d'adhésion 2019 aux architectes du CROA. Voir s'il est possible de proposer l'adhésion via la lettre info du CROA.

Il est aussi rappelé que la fin d'année est la meilleure période pour faire une campagne de don/adhésion, les structures préparant leur budget annuel en début d'année.

6 ACTIONS EXISTANTES

6.1 ArchiCity

Présenté par Emmanuelle Cathala et Nathalie Teissier :

En 2019 les ArchiCity se sont diversifiés : Archi Païs (milieu rural) et Archi Pitchounes (à destination des enfants). Le but étant de toucher le plus grand nombre et d'élargir les visites sur l'ancienne région Languedoc-Roussillon.

L'action s'est composée de 9 visites en 2018 :

- Faculté de Médecine, Montpellier
- Villa O, Carnon
- Lycée Léonard de Vinci, Montpellier
- Siège Nexity, Montpellier
- Mas de l'Oncle, Pic St Loup

- Résidence St Jaumes, Montpellier
- Médiathèque Aimé Césaire, Castelnaud-le-Lez
- Villa Spirale, Castelnaud-le-Lez
- L'arbre Blanc, Montpellier

Ces visites bénéficient d'un franc succès, parfois plus de 100 personnes. Le partenariat avec la Gazette a été renforcé et fonctionne bien.

6.2 Digital

Présenté par Julien Bouvagnet :

Refonte du site web www.maom.fr. Le site internet connaît un grand succès et est bien référencé sur Google. L'association reçoit de nombreuses demandes d'informations via le site et des demandes de nouvelles inscriptions à la lettre info. Il est nécessaire d'alimenter régulièrement le site internet afin de conserver la place sur les sites de recherche.

Mise en place en 2017 d'une plateforme « Portal Office » qui permet de mettre en commun les documents de l'association. Cette plateforme est à ce jour inutilisée par les membres du bureau. Une formation est prévue début 2019.

6.3 Exposition : 4 Grands ensembles en Occitanie

Présenté par Julien Bouvagnet :

Pas de déploiement de l'exposition en 2018 mais un long travail de démarchage et d'organisation pour la diffusion de celle-ci en 2019. Elle sera présentée à Bagnols-sur-Cèze du 15 janvier au 08 février puis à Béziers en avril/mai. Il est prévu dans un troisième temps (Journée Nationale 2019 au mois d'octobre) une présentation à Montpellier mais à ce jour l'association attend un retour de la ville.

Il est urgent de nommer un chargé de projet sur cette exposition, Julien Bouvagnet démissionnant de son poste. Solveig ORTH adhérente est intéressée pour porter l'action.

6.4 Les Journées Nationales de l'architecture

Présenté par Julien Bouvagnet :

Les journées Nationales de l'architecture se sont déroulées les 18 et 19 octobre 2019. Pour la première année la M'aOM a organisé une journée pour le grand public au Kiasma à Castelnaud le Lez.

Une demie journée fut consacrée aux groupes scolaires avec la mise en place d'un Archi Pitchoune : visite de la Médiathèque Aimé Césaire et de ses espaces verts avec son architecte. En parallèle de nombreux ateliers accueillait d'autres groupes au Kiasma : atelier « C'est quoi un architecte ? », atelier « Kapla », atelier « Ville », atelier « Architecture, urbanisme et paysage, c'est quoi ? », atelier « Ordre des architectes », projection du film « Une architecture qui construit ». Ces ateliers ont été réalisés en partenariat avec la Fenêtre et l'Ordre des architectes.

L'après-midi et la soirée furent ponctués de projection de film/documentaire « femmes architectes », « Enfant d'une ville » et de conférences (table ronde, a+ Samuel Delmas et LAP architectes ».

6.5 Sensibilise

Présenté par Julie Azarli :

- Fin des temps d'activités périscolaires en juin 2018.
- Continuation des interventions en milieu scolaire.
- Continuation des atelier KAPLA en partenariat avec Sauramps Polymômes.
- Concours de dessin 2018 : « Dessine-moi la campagne à la ville ou la ville à la campagne »
- Concours de dessin 2019 : « Dessine-moi une architecture de folie »
- Ateliers « OSER » dans le cadre de l'architecture en fête à la Chartreuse de Villeneuve les Avignon -> Manque de documentation de l'association pour le grand public. Les instituteurs et les familles ont été très demandeurs.

6.6 Communication

La M'aOM utilise de nombreux supports comme vecteur de diffusion de la communication :

- Site web www.maom.fr
- Page Facebook
Mise en place de publicité ponctuelle sur des actions avec cible spécifique afin d'augmenter le public. Cout : 5 à 10€ par publicité par action.
- Compte Twitter
- Compte Instagram créé en 2018
- Lettre Info (envoyée aux adhérents, institutions, presse et inscrits via le site web)

Malgré ces multiples outils l'association reste encore méconnue. Un groupe de bénévoles « communication » doit être mis en place en 2019.

7 ACTIONS EN COURS DE DEVELOPPEMENT

- « Explique moi l'architecture » Livret sur l'architecture.
- « Vidéos d'architecte ». Premier test réalisé avec Alain Fraisse et le projet du Mas Palat à Gignac. Voir à qui et comment sera diffusée cette vidéo. La réalisation d'une vidéo pour chaque « archicity » est en cours de réflexion.
- « Portes Ouvertes ». C'est un mouvement National où les architectes ouvrent leurs agences au grand public. Projet d'intégrer les étudiants de l'Ensam (création d'un pavillon).
- « Balade d'architecture ». Création de livret par département présentant des projets architecturaux. Action à définir et à monter en 2019 pour sa réalisation en 2020.
- « Plan Libre ». Journal réalisé par la Maison de l'architecture Occitanie-Pyrénées et envoyé aux adhérents de la M'aOM. Possibilité de rédiger des articles pour le journal mais par manque de moyen humain cela n'a été fait qu'à deux reprises.
- « Action de sensibilisation ». Evènements à mettre en place dans le cadre du Mois de l'architecture et des Journées Nationales de l'architecture.

8 LOCAUX

Présenté par Nathalie Teissier :

Le renouvellement du conseil régional de l'ordre des architectes d'Occitanie a, en octobre 2017, crée une nouvelle dynamique : Rapprocher les locaux des 2 pôles (Montpellier et Toulouse) au sein des centres urbains et des citoyens avec plus de visibilité.

L'architecture, sans lieu dédié à ce jour, reste nomade dans ses évènements, elle aura enfin un espace adapté, une vitrine bien identifiée pour s'exprimer et communiquer.

Ce futur pavillon, véritable « maison des architectes », sera aussi un lieu partenarial de présentation de talents reconnus ou à connaître dans toutes les disciplines complémentaires (arts, paysage, design...)

L'Ordre souhaite intégrer la M'aOM qui deviendra l'animateur culturel du lieu, cela va dans le sens de la charte récemment signée. Elle assurera et animera les expositions. D'autres actions pourront compléter la programmation : conférences, projections, formations, ateliers pédagogiques... etc. Les thématiques variées et la multiplicité de ces actions permettront de sensibiliser quatre grandes typologies de publics : individuels, jeune public/scolaires, maîtres d'ouvrage publics et privés et professionnels de l'architecture.

Le terrain appelé « Ilot Vernière » mis en vente par la Mairie de Montpellier sera acheté par l'Ordre des architectes, seul maître d'ouvrage. Le lancement du concours du « Pavillon d'architecture » est prévu courant février 2019 avec une livraison prévue pour septembre 2020.

Ce projet est une réelle opportunité de la M'aOM qui souffre d'un manque de visibilité depuis sa création en 2005. Véritable vitrine exposée et ouverte sur le centre ville, l'association pourra se faire connaître auprès du grand public.

Plusieurs questions sont soulevées : Quel sera le loyer de la M'aOM ? Quel est le rapport économique ? y aura-t-il des subventions attribuées pour occuper le lieu ?

Actuellement, la M'aOM loue ses locaux à l'ordre. Sur le futur montant du loyer et à ce stade, aucune réponse définitive ne peut être donnée, le projet d'intégration de la M'aOM et les questions financières relatives doivent être abordées très prochainement lors des réunions du comité de pilotage. Celui-ci sera composé, entre-autre, de deux membres du CA de la M'aOM, ainsi que d'Estelle Valtat, salariée.

Rendez-vous :


Prochain Bureau le 08/01/18 à 13H.

Prochaine réunion de chargés de projets le 05/02/18

Fait à Montpellier, le 19 décembre 2019

La Présidente

Nathalie TEISSIER PORTAL



La Secrétaire

Emmanuelle CATHALA

